



CAUE
Alsace



Dossier de presse
Exposition du CAUE des Yvelines

Transformer le bâti
Regarder le présent, préparer l'avenir



Préambule, le CAUE d'Alsace

Le CAUE est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture. Le Conseil Général du Bas-Rhin a acté la création du CAUE du Bas-Rhin en 1979 celui du Haut-Rhin en 1978. Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont fusionné pour devenir le CAUE d'Alsace le 1er novembre 2021. Il est aujourd'hui présidé par Etienne Wolf, conseiller d'Alsace.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CAUE) a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il assure sur l'ensemble de la Collectivité Européenne d'Alsace, une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers.

Les CAUE ont pour mission la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale et le développement de l'esprit de participation du public à travers des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation des habitants.

Cette mission à la fois technique et culturelle est assurée par des équipes pluridisciplinaires composées pour l'essentiel par des architectes urbanistes et des paysagistes.

TRANSFORMER LE BÂTI

Regarder le présent, préparer l'avenir

Exposition itinérante conçue
et réalisée par le CAUE des Yvelines

👁 Exposition

📅 Du 16 juin au 9 septembre 2022

🕒 Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

📍 CAUE d'Alsace - antenne de Strasbourg
5 rue Hannong 6700 Strasbourg

En parallèle de l'exposition « Habiter sans s'étaler » du CAUE de l'Hérault, le CAUE d'Alsace accueille une exposition réalisée par le CAUE des Yvelines s'intitulant « **Transformer le bâti - Regarder le présent, préparer l'avenir** ».

En effet, il nous a semblé opportun de juxtaposer ces deux expositions aux thématiques complémentaires. Elles abordent toutes deux, à différentes échelles, les approches possibles pour traiter les problématiques qu'engendre la loi Climat et résilience. Cette loi, qui nous le rappelons, fixe un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050 et qui doit se traduire dans les documents d'urbanisme par une réduction progressive des surfaces artificialisées.

L'exposition

La transformation du bâti représente aujourd'hui un enjeu majeur dans le combat écologique pour la sobriété, la préservation des ressources et contre l'étalement urbain. Le défi de la transformation et de l'amélioration de nos villes repose en effet moins sur les nouveaux bâtiments que sur la gestion du bâti existant.

Cet engagement oblige à modifier notre regard sur ce qui est là, à changer nos pratiques pour préserver et faire évoluer ce bien commun dans toute ses dimensions et aussi même sa banalité. C'est également répondre aux exigences légitimes de qualité de vie des habitants.

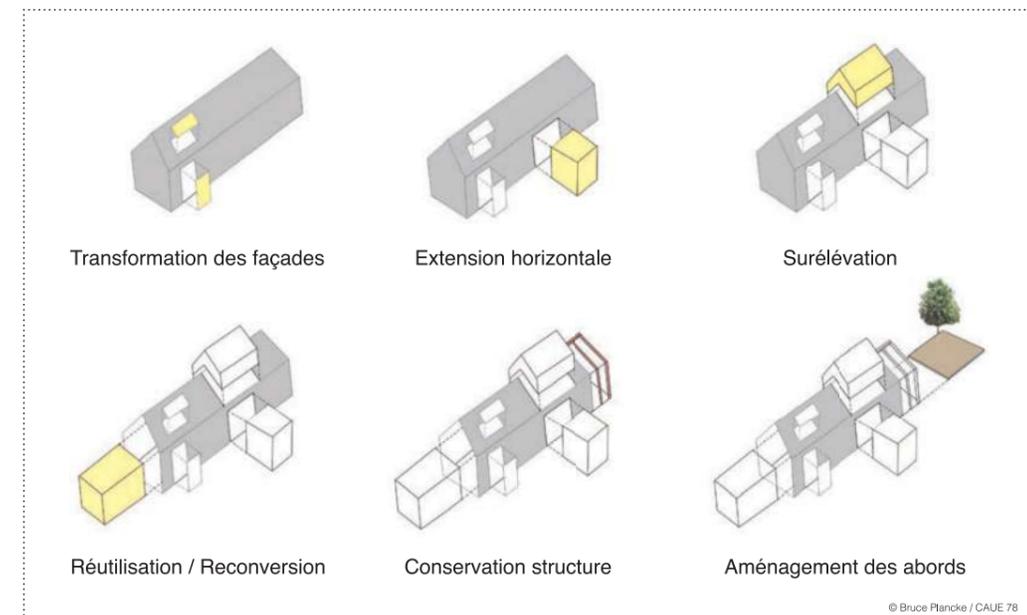
Des solutions, des démarches, existent dans notre département, plus largement en France mais aussi dans d'autres pays en Europe. Aussi, le CAUE 78 a voulu dans cette exposition illustrer ce thème par le choix de 13 démarches, 13 projets, qui lui paraissent exemplaires dans des contextes urbains, suburbains et ruraux.

La mise en place d'ateliers architecturaux à destination des instructeurs, des services et des élus de la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise en 2019, sur ce thème, a été un élément déclencheur de cette exposition. À cette occasion, un choix beaucoup plus large de projets avait été présenté et mis en débat afin de sensibiliser les acteurs.

Cette exposition itinérante, montre une sélection parmi ces projets illustrant les 6 cas de transformation du bâti (voir schéma ci-contre).

Conception et réalisation Annie Boyer, Bruce Plancke et Lisa Leconte avec l'appui de toute l'équipe du CAUE 78.

Principes traités dans l'exposition



Réutiliser, reconvertir

C'est, comme à Bruxelles, acte social et urbain, transformer un ensemble industriel en un îlot urbain vivant composé de logements, d'équipements ouverts sur la ville (bibliothèque, crèche,) d'espaces de jeux et de détente.

C'est, comme à Saint-Illiers-la-Ville, acte culturel, installer dans un patrimoine rural deux salles de classes, un commerce et un restaurant, participant à la revitalisation du centre bourg autour d'une nouvelle place de village.

C'est, comme à Bordeaux, donner de la valeur ajoutée à un bâtiment banal, un garage, et préserver « l'esprit » du quartier.

Sauver un bâti de la démolition

C'est, comme à Moisson, reconvertir une grange en musée en réalisant un lieu de mémoire collective.

Améliorer les performances énergétiques

C'est, comme à Ecquevilly, acte social, valoriser l'architecture et son usage, et redonner de la dignité aux logements et du confort à leurs occupants.

Transformer, réhabiliter, agrandir le bâti individuel

C'est, comme à Fahndorf, en ajoutant une pièce à une ferme traditionnelle dans un vocabulaire architectural contemporain adapté aux modes de vie actuels (lumière, espaces ouverts, confort thermique et acoustique).

C'est, comme à Buc, en surélevant une modeste « maisonnette » avec une attention toute particulière au dialogue entre partie nouvelle et partie ancienne et à la relation avec le contexte proche et lointain.

Projets exposés

1 Reconversion d'un ensemble industriel

Commune : Rue d'Anderlecht 139-147, 1000, Bruxelles (Belgique)
Calendrier : 2002 (conception) - 2011
Surface : 6.500 m²
Maîtrise d'œuvre : MDW Architecture
Maîtrise d'ouvrage : CPAS de Bruxelles
Programme : Transformation d'une ancienne savonnerie en 42 logements et une crèche
Coût : 11.000.000 €
Entreprises : Waterman TCA, SETESCO, MK Engineering, ATS, FORUM, SECO



© Filip Dujardin

2 Réhabilitation énergétique

Commune : ZAC du Clos des Bois à Ecquevilly (78)
Calendrier : 2013
Surface : 6 900 m² SHAB
Maîtrise d'œuvre : Béguin & Macchini Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Domaxis
Programme : Réhabilitation et résidentialisation de 83 logements
Coût : 4 200 000 euros HT
Thermique : BBC Effinergie rénovation CEP ≤ 75 kWh/m² SHON/an
Entreprise : DJ AMO, économiste / Best Énergies, BET HQE



© Hervé Abbadie

3 Reconversion d'un corps de ferme

Commune : Saint-Illiers-la-Ville (78)
Calendrier : 2012 (Lauréat), 2016 (livraison)
Surface : 670 m² et 2080 m² d'espace public
Maîtrise d'œuvre : Pierre Lépinay architecture
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Illiers-la-Ville
Programme : place de village, restructuration d'une ancienne longère agricole (école primaire, commerces de proximité, restaurant, halle polyvalente)
Coût : 1 758 000 € HT
Bureaux d'études : Cabinet Lanoy
Entreprise : non renseigné



© Bruce Plancke

4 Reconversion d'une grange

Commune : Moisson (78)
Calendrier : 2009
Surface : 97 m²
Maîtrise d'œuvre : P. Bertrand & N. Hébert architectes
Maîtrise d'ouvrage : Moisson, CG 78, CR IdF
Programme : Reconversion de grange en musée
Coût : 113 770 €
Entreprise : non renseigné



© CAUE 78

5 Transformation d'une ferme viticole

Commune : Juziers (78)
Calendrier : 2004 (lauréat), 2007
Surface : 680 m²
Maîtrise d'œuvre : Pierre Lépinay architecture
Maîtrise d'ouvrage : Opievoy
Programme : transformation d'une ancienne ferme viticole en logements
Coût : 1 024 216 euros HT
Bureau d'étude : Scoping



© Patrick Tourneboeuf

6 Réaffectation d'une garage

Commune : passage Buhan, Bordeaux (33)
Calendrier : livraison novembre 2009
études 6 mois
chantier 5 mois
Surface : 41 m² SHAB
Maîtrise d'œuvre : Fabre & de Marien architectes
Maîtrise d'ouvrage : privée
Programme : transformation d'un garage (salle d'eau, sanitaires, chambre, bureau)
Coût : 35000 TTC
Entreprises : Concept'rénovation, EDR, Lamire, Stora



© Jérémie Buchholtz

7 Excroissance en combles

Commune : Regent street, Edimbourg, Ecosse
Calendrier : 2014
Surface : 20 m²
Maîtrise d'œuvre : Konishi Gaffney Architects
Maîtrise d'ouvrage : particulier
Programme : extension de maison individuelle (en toiture)
Coût : non renseigné
Entreprises : Burnt Sienna Structures, artisan zingueur français



© Konishi Gaffney Architects

8 Surélévation d'un pavillon années 70

Commune : Rueil-Malmaison (92)
Calendrier : 1997
Surface : 220 m² SHON (98 m² origine)
Maîtrise d'œuvre : Turchetti d'Aragon Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Mme Vier
Programme : Surélévation maison individuelle
Coût : 200 000 €
Entreprise : non renseigné



© Alberto Moncada

9 Extension d'un pavillon

Commune : Sartrouville (78)
Calendrier : 2009
Surface : 100 m² existant + 18,5 m² extension
Maîtrise d'œuvre : Sophie Papa Architecte
Maîtrise d'ouvrage : privée
Programme : Extension et réaménagement de maison individuelle
Coût : 118 518 €
Entreprise : non renseigné



© CAUE 78

10 Extension d'une maison de vacances

Commune : Ambon (56)
Calendrier : 2012
Surface : 30 m²
Maîtrise d'œuvre : NeM Architectes association avec MAD Architecture
Maîtrise d'ouvrage : privé
Programme : Extension de maison
Coût : 35 000 € HT
Entreprise : Adequat



© Thibault Monthamat

11 Extension d'une ancienne ferme

Commune : Fahndorf (Autriche)
Calendrier : 2009
Surface : non renseigné
Maîtrise d'œuvre : Propeller Z Architekten
Maîtrise d'ouvrage : privée
Programme : Extension de maison
Coût : non renseigné
Entreprise : non renseigné



© Hertha Hurnaus

12 Extension en espace naturel classé

Commune : Saint-Germain-en-Laye (78)
Calendrier : 2013
Surface : 220 m²
Maîtrise d'œuvre : Studio Hertweck Architecture
Maîtrise d'ouvrage : privée
Programme : Extension de maison
Coût : non renseigné
Entreprises : Elag' et soins, BTP, Peroni, DB Concept



© Siméon Levailant

13 Surélévation d'une maison rurale

Commune : Buc (78)
Calendrier : 2015
Surface : 80 m² existant + 29 m² extension
Maîtrise d'œuvre : A + L Galeazzo Architectes
Maîtrise d'ouvrage : privée
Programme : Surélévation de maison
Coût : 170 000 €
Entreprise : en partie auto-construction



© CAUE 78

Fiche technique

L'exposition se compose de 28 panneaux (sur bâche, numérotés de 1 à 28) à suspendre.
Soit 2 panneaux d'introduction et 13 x 2 panneaux présentant 13 projets.
Chaque projet est présenté par un duo de 2 panneaux à accrocher côte à côte.

Scénographie

Le CAUE 78 vous conseille d'accrocher les panneaux dans l'ordre de numérotation pour faciliter la compréhension.

Éléments d'accompagnement

Conférence « Transformer le bâti », assurée par le CAUE

1 Mallette d'accompagnement contenant des ouvrages cités dans la bibliographie

Vidéos à diffuser sur écran (cf. p. 12 du dossier de presse)

1 affiche A1 (594 x 841 mm, sur bâche) avec son système d'accrochage (à restituer à la fin du prêt)

2 affiches A3 (personnalisées selon les lieux de l'exposition)

Dimensions des panneaux

70 x 155 cm

Système d'accrochage

Rails clippants métalliques (haut/bas)

Système d'accrochage pouvant s'adapter à des grilles (avec crochets blancs fournis), ou à suspendre sur des cimaises (avec des câbles perlon en nylon).

La mise en place peut être réalisée par une ou deux personnes en fonction du système d'accrochage (grilles : 1 personne, suspension cimaises : 2 personnes).

Transport

Tient dans une voiture

2 caisses de 100 x 20 x 20 de 15kg chacune

Conditions de prêt

Le CAUE met gratuitement à disposition cette exposition **sous réserve de l'adhésion au CAUE 78**. Un protocole sera signé entre les deux parties pour préciser les conditions de prêt, transport, assurances...

Pour tous renseignements complémentaires prendre contact avec

Cécile Varoquier : cecile.varoquier@caue78.com

Lisa Leconte : lisa.leconte@caue78.com

Autour de l'exposition

Bibliographie

- Encore Heureux, Julien Choppin et Nicola Delon, **Matière grise**, Pavillon de l'Arsenal, 2014
- Ouvrage collectif, **Déconstruction et réemploi, comment faire circuler les éléments de construction**, ed. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2018
- Ouvrage collectif, **Un bâtiment, combien de vies ? La transformation comme acte de création**, Cité de l'architecture et du patrimoine, Silvanan editoriale Spa, 2015
- Mariette Beyeler, **Metamorphouse, Transformer sa maison au fil de la vie**, ed. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014
- Ouvrage collectif, **Construire réversible**, Canal architecture, 2017
- Jean-Marc Huygen, **La poubelle et l'architecte, vers le réemploi des matériaux**, Actes Sud, 2008
- Revues D'A et Ecologik

À voir :

> Extension d'une maison de vacances à Ambon

<https://www.youtube.com/watch?v=KucetNH07o&feature=youtu.be>

> Reconversion d'un garage à Bordeaux

<https://www.youtube.com/watch?v=NBYS3ZsC-cY&feature=youtu.be>

> Passage Buhan

<https://www.youtube.com/watch?v=uXGXYd03Y3o>

L'expo en vidéo

En complément de l'exposition le CAUE des Yvelines a conçu 13 vidéos sur 13 projets et démarches exemplaires présentées dans l'exposition. Pour aller plus loin, en 3 minutes, chaque épisode de la série "L'expo en vidéo" approfondit un projet.

Cette série vidéo contribue à :

- Faire naître un nouveau regard, pour encourager une approche nouvelle vis à vis de notre environnement bâti.
- Ouvrir les esprits, vers des solutions modestes ou audacieuses, qui ont trouvé réponse aux contraintes réglementaires, architecturales ou paysagères.
- Proposer une méthode rigoureuse, pour apprendre du bâtiment et de son contexte, de son passé, de sa solidité et de son aptitude à s'adapter à une vie nouvelle.

> La playlist

https://www.youtube.com/watch?v=X_Uxp1xnG_w&list=PLUjHQyGW6JJKvTiA3E5qbwJjPpel72G-k